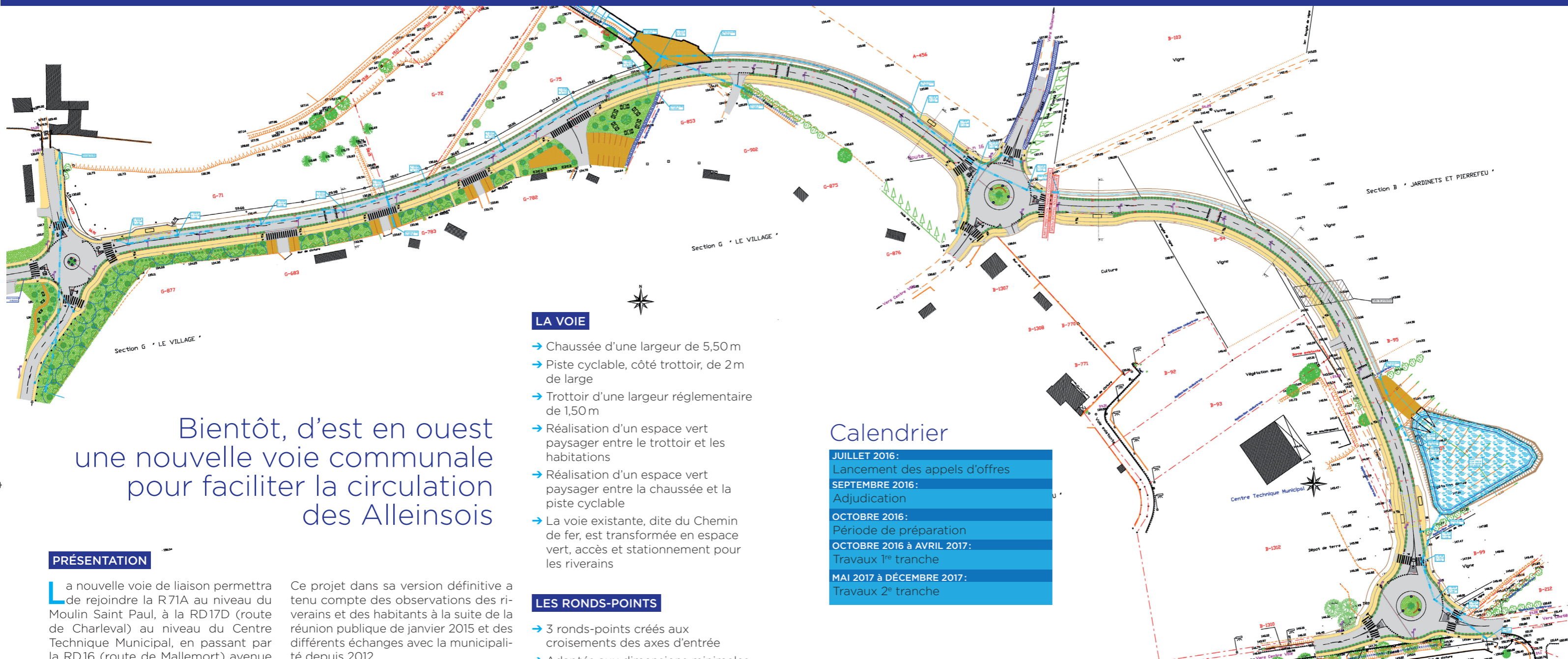


SPÉCIAL NOUVELLE VOIE



Bientôt, d'est en ouest
une nouvelle voie communale
pour faciliter la circulation
des Alleinois

LA VOIE

- Chaussée d'une largeur de 5,50 m
- Piste cyclable, côté trottoir, de 2 m de large
- Trottoir d'une largeur réglementaire de 1,50 m
- Réalisation d'un espace vert paysager entre le trottoir et les habitations
- Réalisation d'un espace vert paysager entre la chaussée et la piste cyclable
- La voie existante, dite du Chemin de fer, est transformée en espace vert, accès et stationnement pour les riverains

LES RONDS-POINTS

- 3 ronds-points créés aux croisements des axes d'entrée
- Adaptés aux dimensions minimales, pour sécuriser les accès
- Aménagés et paysagers en leurs centre et périphérie

LE PLUVIAL

- Création d'un bassin d'infiltration pour évacuer les eaux du bassin versant d'une superficie de 1800 m², dissimulé dans le paysage existant et sécurisé
- Cette récupération facilitera le rejet des eaux dans le Canal de Craponne, sans passer par le village
- Pas de stagnation d'eau prévue dans ce bassin

Calendrier

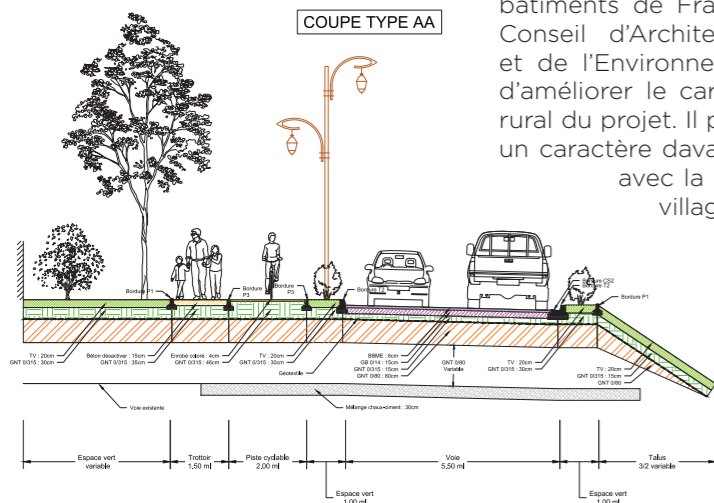
JUILLET 2016:
Lancement des appels d'offres
SEPTEMBRE 2016:
Adjudication
OCTOBRE 2016:
Période de préparation
OCTOBRE 2016 à AVRIL 2017:
Travaux 1 ^{re} tranche
MAI 2017 à DÉCEMBRE 2017:
Travaux 2 ^e tranche

PRÉSENTATION

La nouvelle voie de liaison permettra de rejoindre la R71A au niveau du Moulin Saint Paul, à la RD17D (route de Charval) au niveau du Centre Technique Municipal, en passant par la RD16 (route de Mallemort) avenue Georges Clemenceau.

Ce projet dans sa version définitive a tenu compte des observations des riverains et des habitants à la suite de la réunion publique de janvier 2015 et des différents échanges avec la municipalité depuis 2012.

Les préconisations de l'architecte des bâtiments de France et du CAUE - Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement - ont permis d'améliorer le caractère paysager et rural du projet. Il présente aujourd'hui un caractère davantage en harmonie avec la dimension de notre village.



Un projet redimensionné pour respecter « l'esprit village »

- L'ensemble du projet et son intégration environnementale sont travaillés dans l'objectif de garder le caractère rural du projet.
- Les arrêts bus sont intégrés à la chaussée (pas de sur-largeur).
- Les trottoirs sont en béton désactivé et la piste cyclable en enrobé coloré.
- Des aménagements paysagers et lieux de vie sont prévus en sortie du lotissement « Clos du village » et à proximité du rond-point de la route de Mallemort.
- Les aménagements paysagers le long du Chemin de fer, autour du rond-point du Moulin, de celui du cimetière et l'environnement de la Chapelle Saint Pierre seront particulièrement soignés.
- Eloignement du rond-point de la Chapelle Saint-Pierre et décalé de l'avenue du 14 juillet, pour plus de sécurité et pour améliorer l'aspect paysager du lieu.
- Les arbres et essences de végétaux prévus ont fait l'objet d'une étude particulière, prise en charge techniquement et financièrement par le CAUE.

Ces modifications récentes ont permis d'améliorer le projet et d'en baisser le coût d'environ 30 %.

Vilajoun sieu toujours esta, vilajoun vole resta



Dans le cadre de son nouveau schéma directeur déplacements, la commune d'Alleins s'est très logiquement engagée dans la révision du sens de circulation en centre village et dans la refonte de la signalisation directionnelle.

Un nouveau sens de circulation pour un accès facilité au centre-village et une fréquentation renforcée

Le contexte des déplacements dans le village n'est aujourd'hui pas satisfaisant. Une étude actuellement en cours doit permettre de proposer le meilleur scénario pour faciliter l'accès automobile en centre village, en cohérence avec la prochaine voie communale.

La consultation des acteurs – riverains et habitants, commerçants et élus – a d'ores et déjà été réalisée afin d'identifier les principaux points de conflit et d'insécurité.

Les modifications apportées devront répondre aux objectifs suivants :

- Rendre accessible notre centre village par un des axes majeurs qu'est la rue de l'Égalité
- Améliorer notre offre de stationnement
- Valoriser les accès aux parkings de proximité
- Renforcer la place des piétons en centre village
- Développer et sécuriser les cheminements doux - piétonniers et vélos

Mais, penser un nouveau sens de circulation, implique de repenser une nouvelle signalétique.



RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION
« Nouveau schéma directeur communal »
 Déplacements - Mobilité - Infrastructures
 Salle Louis Van Loo - Le Bastidon
 Rentrée 2016
 (date communiquée ultérieurement)

Une refonte de la signalétique afin de la rendre homogène, conforme et évolutive

LA SIGNALISATION, PREMIER DISPOSITIF D'ACCUEIL DES USAGERS

Une remise à niveau de la signalisation directionnelle est donc nécessaire pour donner au territoire une identité repérable.

Cette nouvelle signalisation doit permettre :

- d'améliorer l'accueil et l'orientation des visiteurs et des usagers pour optimiser les conditions d'accès et la fréquentation des sites, des équipements et des commerces
- de faciliter et organiser les flux sur le territoire en renforçant l'accès aux lieux de stationnement et en valorisant les points d'intérêts touristiques
- de contribuer à la mise en valeur du territoire et de ses sites en maîtrisant mieux l'implantation de toute signalétique
- de participer à la découverte des sites, édifices et quartiers par une identification.

LA SIGNALISATION, UN ENJEU TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE

La signalisation est le maillon d'un ensemble d'éléments qui permet d'accueillir, d'informer et de guider le visiteur et l'utilisateur. C'est un outil de sécurité routière et un outil de communication à part entière qu'il faut entretenir et faire vivre.

Inciter, attirer et réussir à maintenir les usagers plus longtemps sur le territoire peut être intéressant pour la commune. C'est pourquoi toutes ces actions seront menées conjointement.



Vilajoun sieu toujours esta, vilajoun vole resta

Vivre à Alleins

Magazine municipal



Hors série été 2016



Mesdames, Messieurs, chers Alleinois,

Notre commune garde l'âme d'un village, malgré tous les changements qu'elle connaît, malgré le développement des quartiers résidentiels, des routes et des équipements.

Cette qualité est conservée avec le souci constant de notre cadre de vie, du respect de nos paysages, du développement cohérent de nos rues, des constructions et des équipements.

Pour autant, c'est un fait, notre village est enclavé, difficile d'accès pour nos concitoyens et les visiteurs extérieurs. Sa traversée est complexe voire dangereuse sous certains aspects, sa signalisation obsolète.

Depuis quelques mois maintenant, notre commune s'est engagée dans une politique de transformation urbaine, à travers la mise en place d'un schéma directeur, véritable colonne vertébrale de notre futur développement.

Cette vision globale est traduite dans un projet d'envergure, valorisant trois aménagements importants, dont une voie de liaison communale Est-Ouest, une nouvelle signalisation cohérente et la révision des sens de circulation.

Ces nouveaux aménagements publics complémentaires doivent sortir notre commune de l'isolement touristique et économique qui la pénalise.

Ils doivent aussi améliorer la qualité environnementale, les déplacements, la circulation, le stationnement et les cheminements doux dans notre village. Nos commerces, bâtiments publics, ainsi que l'ensemble de notre patrimoine et le cadre de vie des Alleinois seront ainsi, mieux valorisés.

Redimensionné pour conserver l'esprit des rues et l'identité de notre village, ce schéma directeur est néanmoins synonyme d'un développement moderne pour notre commune.

Aussi, avant le lancement de ce grand chantier urbain et la réunion publique d'information prévus tous deux à l'automne, un point d'étape est nécessaire. Nous avons donc choisi de publier un numéro spécial de notre magazine municipal « Vivre à Alleins », dans lequel vous trouverez une information complète sur ce projet d'avenir pour Alleins.

Je vous laisse découvrir ce hors série et vous souhaite un très bel été.

Philippe Grange
 Maire
 Vice-Président Conseil du Territoire du Pays Salonnais
 Délégation Environnement et Développement Durable
 Délégation Tourisme



Vilajoun sieu toujours esta, vilajoun vole resta